

*Initiatives ministérielles*

bien plus économique à court terme de guérir les gens immédiatement.

Je suis tout à fait impitoyable sur ce point et j'estime que nous devons faire moins de compressions budgétaires en général, mais que nous devons contrôler plus précisément à quoi sert notre argent. Je voudrais croire que le projet de loi C-60 n'est pas une diminution pure et simple du financement des programmes, mais l'expérience que j'ai du gouvernement m'a appris que tout est camouflé. L'un de mes collègues a dit une fois qu'il s'agissait d'un projet de loi retapé, arrangé de façon à lui donner un certain vernis et à le faire paraître beau. Mais dès que l'on gratte un peu, on s'aperçoit que cette couche de vernis camoufle quelque chose, quelque chose que nous, Canadiens qui ne nous doutons de rien, ignorons. Il y a une raison dissimulée, et cette raison, c'est la volonté de réduire les dépenses, d'abandonner toute responsabilité en matière de soins de santé. Or, l'une des plus grandes erreurs que nous pourrions faire serait justement d'abandonner cette responsabilité.

Le financement des programmes établis touche aussi l'éducation. Le premier ministre, comme tout le monde, parle de compétition. Oui, nous pouvons être compétitifs, mais nous ne pouvons l'être que si nous sommes entourés de gens compétents. Comme vous le savez, les réductions dans le domaine de l'éducation ont été considérables. Comment donc pouvons-nous affirmer que nous pouvons être compétitifs quand, en même temps, nous réduisons encore et encore les paiements de transfert dans ce domaine? Nous avons littéralement refilé le fardeau de notre déficit aux provinces, leur disant qu'elles avaient le choix: augmenter les impôts ou réduire leurs services. Dans bien des cas, elles ont fait les deux.

Résultat, les étudiants au niveau postsecondaire doivent payer des frais de scolarité plus élevés. Ils ont de plus en plus de mal à pouvoir se payer ce genre d'éducation. Encore une fois, l'une des caractéristiques associées à l'idée d'être Canadien, c'est de veiller à ce que tous aient des chances égales. Les personnes qui viennent de milieux moins favorisés, comme celles qui viennent de milieux plus favorisés, doivent avoir les mêmes chances d'accéder à ce type d'éducation et à ces emplois.

L'autre jour, l'une de mes électrices m'a appelée. Elle était extrêmement inquiète qu'on ait annoncé dans le budget la suppression des allocations familiales, parce que c'était pour elle de l'argent qu'elle mettait chaque mois de côté en en doublant le montant pour l'éducation de ses enfants. Elle était bouleversée à l'idée que ces allocations allaient être supprimées et parce qu'elle

voyait bien que le coût de l'éducation augmentait. Elle se disait que, quand ses enfants—qui sont aujourd'hui âgés de sept et neuf ans—seront en âge d'aller à l'université, ses économies ne suffiront vraisemblablement pas à payer leurs études.

Elle était bouleversée à l'idée de ne plus pouvoir compter sur les allocations familiales à cette fin. Elle était également affolée par la crainte que l'accès à l'éducation allait ainsi être limité.

J'ai fait de mon mieux pour apaiser ses craintes, mais moi aussi je trouve qu'il y a parfois lieu d'avoir l'assurance que nos enfants, la société de demain, seront bien armés pour soutenir la concurrence de façon à s'assurer une vie confortable et à garantir le même confort à leurs enfants. Il leur faudra aussi garantir des rentrées fiscales. N'oublions pas qu'une grande partie des sommes qui serviraient à résorber le déficit proviennent de recettes fiscales. Mais encore faut-il que les contribuables aient de bons emplois rémunérateurs sur lesquels on prélève des impôts. Tout cela est intimement lié.

On vient encore récemment d'avoir un autre exemple de cet abandon de nos obligations. Face à la crise constitutionnelle mettant en cause le Québec et les provinces, il est effrayant de penser qu'il n'y a pas de pouvoir central fort et que personne n'est prêt à déclarer catégoriquement: «Oui, je vais garantir l'existence d'un système de santé canadien au-dessus de tous les autres, pas un système ou un régime de soins de santé québécois, manitobain ou ontarien, mais un système véritablement canadien auquel chacun d'entre nous, Canadiens, pourra avoir accès». De même, dans le domaine de l'éducation, nous avons besoin d'un système canadien garantissant l'accès universel à l'éducation pour que tous ceux qui sont capables d'aller à l'école aient le droit de le faire sans que cela ne cause de rupture.

Lors du dernier budget, encore une fois, le gouvernement a d'une part supprimé la surtaxe de 3 p. 100 qu'il avait instituée sur les prêts, mais il a d'autre part annoncé qu'il commencerait à charger des frais d'intérêt à partir du jour où l'étudiant obtient son diplôme. L'étudiant qui emprunte pour étudier durant un certain nombre d'années finit par accumuler une dette de 25 à 30 000 \$ le jour où il termine ses études. Voilà une dette écrasante pour quelqu'un qui entre dans la vie active, surtout ces temps-ci où les espérances de trouver un bon emploi ne sont pas particulièrement grands même pour un diplômé d'une université ou d'un établissement d'enseignement postsecondaire. Les rémunérations ne sont pas tellement élevées non plus. Il est extrêmement pénible de commencer sa vie d'adulte avec une dette pareille.